

territoire
d'envol

LYON - SAINT EXUPÉRY



Communauté de Communes
de l'Est Lyonnais

2025 RAPPORT D'ACTIVITÉ



© Edouard Marano



Ces réalisations illustrent la capacité du territoire à mener à bien des projets structurants dans la durée, grâce à un engagement collectif constant.



À travers ce rapport d'activité 2025, vous découvrirez la poursuite des actions engagées par notre intercommunalité, dans l'ensemble de ses champs de compétences, en lien étroit avec les communes membres. Cette année s'inscrit dans une dynamique de continuité, marquée par la volonté de consolider les projets engagés et d'en assurer la pleine réalisation au service du territoire, de ses habitants et de ses entreprises.

Fidèle à son cap, la collectivité a poursuivi un développement maîtrisé, conciliant attractivité économique, qualité du cadre de vie et transition écologique. En 2025, cette ambition s'est traduite par l'aboutissement de plusieurs opérations structurantes engagées les années précédentes. La requalification des quatre zones d'activités du territoire a ainsi été achevée, offrant aux entreprises des

espaces modernisés, plus qualitatifs et mieux intégrés dans leur environnement, avec une attention particulière portée aux mobilités et aux aménagements paysagers. La halle, située à proximité du siège de la CCEL, a quant à elle été livrée en décembre. Ce nouvel équipement vient renforcer l'offre du territoire en proposant un espace événementiel polyvalent, adapté notamment aux besoins du tissu économique local.

Dans le même temps, la CCEL a poursuivi ses interventions en matière d'aménagement, d'entretien des espaces publics et de voirie, en veillant à intégrer, à chaque étape, les enjeux de mobilités actives et partagées, en cohérence avec les orientations du schéma cyclable intercommunal.

Ces réalisations illustrent la capacité du territoire à mener à bien des projets

structurants dans la durée, grâce à un engagement collectif constant.

Enfin, côté développement économique, le territoire a poursuivi et renforcé son action en accompagnant les entreprises implantées et en facilitant l'accueil de nouvelles activités. La CCEL a également consolidé ses partenariats avec les acteurs institutionnels, les partenaires économiques et les associations d'entreprises, afin de soutenir un écosystème local dynamique.

Merci à l'ensemble des élus, des agents et des partenaires pour leur mobilisation.

Daniel Valéro

Président de la CCEL,
Maire de Genas,
Vice-président au Département
du Rhône

Sommaire

LA COLLECTIVITÉ ET LE TERRITOIRE

Portrait du territoire p12

Le fonctionnement
de la collectivité p13

La gouvernance p14-15

Le bureau p16-17



FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La politique économique p19-21

Le commerce de proximité p22

La reconversion de la halle p23

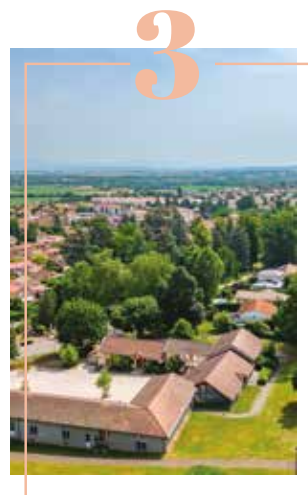
UN AMÉNAGEMENT ÉQUILIBRÉ DU TERRITOIRE

L'aménagement du territoire
p25-27

L'urbanisme p28

L'amélioration de l'habitat et
l'accueil des gens du voyage
p29-33

Petites villes de demain
p34-35



FAITS MARQUANTS 2025 p 6-9



4

PROPOSER UN CADRE DE VIE DE QUALITÉ

La voirie, les espaces verts
p37-39

La lutte contre les dépôts
sauvages p40

La gestion des déchets p41

La transition écologique
p42-45

La mobilité p46-47

DES MOYENS POUR AGIR

Le Système d'Information
Géographique (SIG) p49

Les Ressources Humaines
p50-51

La commande publique p52

Le service communication
p53

L'informatique p54



5



6

UN BUDGET MAÎTRISÉ

Le compte administratif
p56

La répartition du budget
p57



les faits marquants 2025



15
01

Cérémonie des vœux de la CCEL
aux acteurs économiques et
institutionnels en présence des élus
et partenaires.

27
03

**La CCEL et le Pôle d'Intelligence Logistique
(PIL'ES) organisent le CCEL Tour** afin de faire
découvrir aux demandeurs d'emploi les métiers
de l'industrie et de la logistique.



**La CCEL organise sa 3^e conférence
économique** sur le thème de l'Intelligence
Artificielle. L'occasion également de
mettre en lumière les ambassadeurs de la
marque territoriale Territoire d'Envol.

05
06



Signature de la convention de partenariat avec les associations d'entreprises du territoire.

10
06



La CCEL participe **au Carrefour de l'Immobilier des entreprises Lyonnais (CIEL)** et anime un atelier sur les évolutions en matière d'aménagement économique.

18
06

17
06

La CCEL organise son **premier village "nature et santé"** à Genas afin d'informer les habitants sur les espèces qui impactent la santé et l'environnement, telles que le moustique tigre ou le frelon asiatique.





JUIN-
JUIL.

**Inauguration des 4 zones d'activités
requalifiées** à Genas, Pusignan, Saint
Bonnet de Mure et Saint Pierre de Chandieu.





Les élus visitent le chantier de la halle communautaire en présence de l'architecte.

08
07



Signature d'un partenariat avec la Confédération des Petites et Moyennes entreprises du Rhône (CPME) destiné à renforcer l'accompagnement des TPE/PME du territoire. La signature s'est tenue dans le cadre de l'événement "Je(u) recrute autrement", organisé à Genas.

30
09

17
07



Signature de la convention avec la Banque de France.

01
10



Les membres de la Conférence Intercommunale du Logement se réunissent afin de **partager un bilan des actions mises en place par la CCEL** et les communes en faveur du logement abordable.



LA COLLECTIVITÉ ET LE TERRITOIRE



PORTRAIT DU TERRITOIRE

Située en région Auvergne Rhône Alpes, dans le Rhône, la CCEL bénéficie sur son territoire de la présence de grands axes routiers, autoroutiers, ferroviaires et de l'aéroport Lyon Saint-Exupéry. Ainsi, les pôles économiques régionaux sont accessibles en moins d'une heure, certaines grandes villes françaises et

européennes en moins de deux heures. Mêlant grands espaces agricoles, paysages naturels, zones d'activités dynamiques et commerces de proximité, la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais est un territoire agréable à vivre où il fait bon entreprendre et travailler.

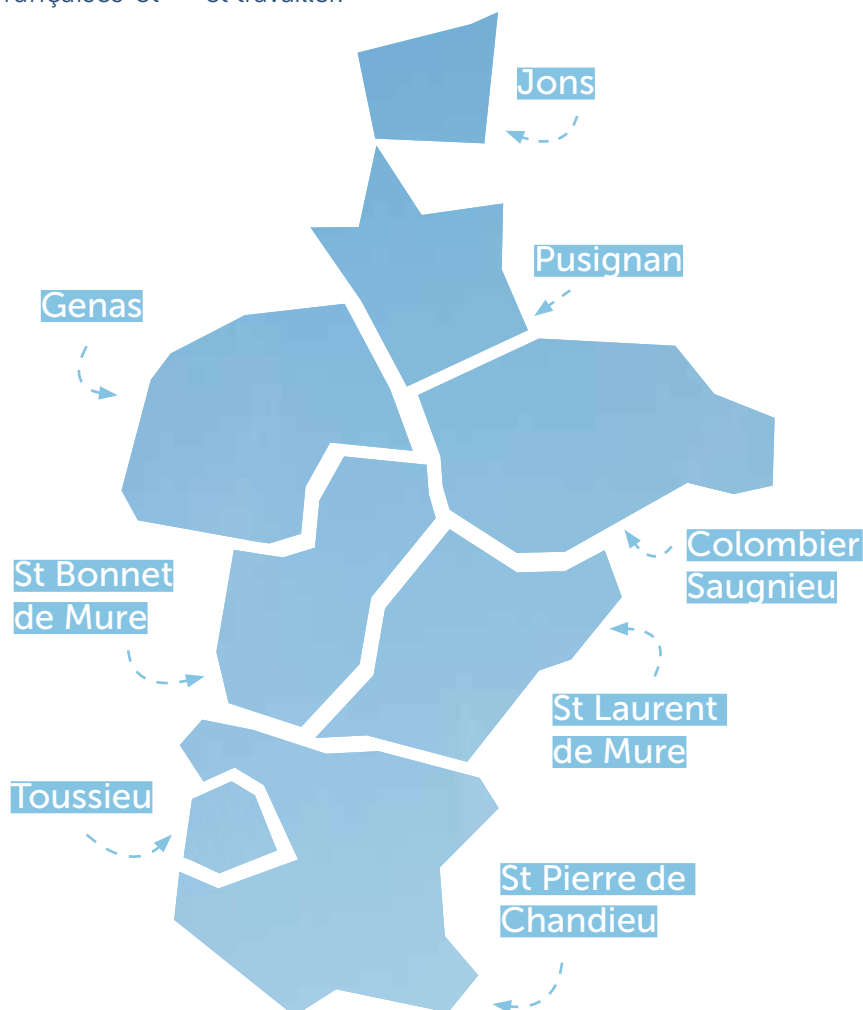
Chiffres clés



+ **DE**
42 500
habitants

8 Communes

Colombier Saugnieu,
Genas, Jons, Pusignan,
Saint Bonnet de Mure,
Saint Laurent de Mure,
Saint Pierre de
Chandieu, Toussieu



LE FONCTIONNEMENT DE LA CCEL

LES COMPÉTENCES

La CCEL est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) et exerce des compétences conformément au Code Général des Collectivités Territoriales.

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Participation à l'élaboration et au suivi des documents de planification stratégique (SRADDET, SCoT, PLU...)
- Accompagnement des communes dans les opérations d'aménagement
- Instruction des demandes d'autorisation du droit des sols pour le compte de 6 communes (service mutualisé)

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Aménagement et gestion des zones d'activités
- Facilitation de l'implantation d'entreprises sur le territoire
- Accompagnement à la création et au développement des entreprises
- Animation du tissu économique

LA VOIRIE COMMUNAUTAIRE

- Entretien, nettoyage, réhabilitation de la voirie communautaire et des chemins ruraux

- Entretien, création de certains espaces verts
- Gestion des bassins des eaux pluviales dans les zones d'activités
- Lutte contre les dépôts sauvages
- Fauchage de l'ambroisie

L'HABITAT

- Élaboration et mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat (PLH)
- Développement du parc social
- Amélioration de l'habitat dans le parc privé
- Soutien à la rénovation thermique et à l'adaptation des logements
- Aménagement, entretien et gestion des 4 aires d'accueil des gens du voyage

LES INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES (IRVE)

- L'exercice de cette compétence est délégué au SYDER (Syndicat Départemental des Énergies du Rhône)

LA PROTECTION ET LA MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE

- Élaboration et mise en œuvre du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)
- Développement et préservation de l'activité agricole
- Préservation des ressources naturelles et de la biodiversité

LA MOBILITÉ

- Élaboration et mise en œuvre du plan de cyclabilité
- Encouragement des modes de déplacements doux
- Favorisation des transports collectifs sur tout le territoire en lien avec SYTRAL Mobilités

LA GESTION DES DÉCHETS

- Collecte et traitement des déchets assimilés : l'exercice de cette compétence est délégué au Syndicat Mixte Nord Dauphiné (SMND)

L'INFORMATIQUE DANS LES ÉCOLES

- Déploiement de matériel informatique dans les écoles élémentaires du territoire pour favoriser l'accès à tous au numérique



LA MUTUALISATION

Depuis 2016, la CCEL a adopté un schéma de mutualisation afin de permettre aux communes de mettre en commun les coûts financiers de certains services municipaux.

Les services mutualisés sur le territoire :

- L'informatique dans les écoles
- Le service mutualisé d'Autorisation du Droit des Sols (ADS) instruit les autorisations pour le compte de 6 communes (Jons, Pusignan, Saint Bonnet de Mure, Saint Laurent de Mure, Saint Pierre de Chandieu, Toussieu)
- Le service mutualisé des Ressources Humaines (gestion de la carrière et des payes des agents) pour le compte des 8 communes.

👁 Et demain :

- Mettre en place des groupements de commande pour optimiser les achats.

LA GOUVERNANCE



Conseil communautaire 2025

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Il s'agit de l'organe délibérant. **Il est composé de 40 élus dont le Président. Il se réunit régulièrement pour délibérer sur les grands projets**, pour définir la politique intercommunale, voter les budgets... Les conseillers communautaires sont élus au suffrage universel direct dans le cadre des élections municipales.



LE BUREAU

Il s'agit de l'organe exécutif de la CCEL. **Il est composé du Président et des sept vice-présidents et est chargé de gérer les affaires courantes de la CCEL entre deux conseils communautaires.** Il examine des dossiers en cours et prépare l'ordre du jour du conseil suivant.

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Les commissions, composées de conseillers municipaux et communautaires concourent à la préparation des décisions du Bureau et des délibérations du Conseil. En complément, un groupe de travail peut être créé sur un thème relevant d'une compétence communautaire ou présentant un intérêt communautaire.

Chiffres clés

2025

7 Conseils
communautaires



**+ DE
120**
délibérations votées



7 commissions
thématiques



40 élus
communautaires



LES SEPT COMMISSIONS THÉMATIQUES EN 2025

- habitat
- finances et budget
- développement durable et politiques agricoles
- développement économique et transports
- maintenance du réseau routier communautaire et patrimoine bâti
- aménagement de l'espace et projet de territoire
- attractivité, informatique et schéma de mutualisation



LE BUREAU



Daniel VALÉRO
Président
Maire de Genas
Vice-président au Département
du Rhône



Raphaël IBANEZ
1^{er} vice-président
Aménagement du territoire
et Mobilité
Maire de Saint Pierre
de Chandieu



Laure DUBOISSET
2^e vice-présidente
Développement durable
et Environnement
Adjointe à la Mairie
de Toussieu



Pierre MARMONIER
3^e vice-président
Habitat
Maire de Colombier Saugnieu



Claude VILLARD
4^e vice-président
Agriculture
Maire de Jons



Patrick FIORINI
5^e vice-président
Mutualisation et
Informatique
Maire de Saint Laurent de Mure



Jean-Pierre JOURDAIN
6^e vice-président
Patrimoine Bâti
Maire de Saint Bonnet de Mure



Florent RUZ
7^e vice-président
Finances et Voirie
1^{er} adjoint au Maire
de Pusignan

Conférence économique #3

*L'intelligence artificielle au service
de toutes les entreprises*

2 FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE

La politique économique de la CCEL vise à mobiliser plusieurs leviers afin d'accompagner les entreprises dans leur installation, leur développement et leur mise en réseau.

Elle s'organise autour de trois axes majeurs :

AXE 1 : DÉVELOPPER ET ORGANISER LA CAPACITÉ D'ACCUEIL DES ENTREPRISES

L'année 2025 a été marquée par la valorisation des opérations engagées en matière d'aménagement économique et par la structuration d'une stratégie d'accueil à l'échelle du territoire.

Les zones d'activités (ZA) requalifiées en 2024-2025 – Le Chanay à Saint Bonnet de Mure, Les Portes du Dauphiné à Saint Pierre de Chandieu, Mi-Plaine à Genas et Satolas Green à Pusignan - **ont été inaugurées**, permettant de valoriser les investissements réalisés et de renforcer leur visibilité auprès des acteurs économiques.

L'année a également été marquée par **l'adoption du Schéma d'Accueil des Entreprises** (SAE) par le conseil communautaire, document structurant intégrant les enjeux du territoire, définissant les orientations stratégiques et déclinant un plan d'actions opérationnel, avec une approche thématique par zone d'activités.

Par ailleurs, la **mise en place d'une nouvelle signalétique dans les ZA** a été engagée, en cohérence avec le schéma directeur de signalétique, afin d'améliorer la lisibilité et l'attractivité des sites économiques.

Un travail étroit a été conduit avec les acteurs de l'immobilier d'entreprises, en cohérence avec la stratégie du SAE, afin d'adapter l'offre foncière et immobilière aux besoins des entreprises et d'anticiper les évolutions du marché.





Inauguration des nouveaux bureaux de Stryker située à Pusignan



AXE 2 : ACCOMPAGNER LES ACTIONS COLLECTIVES DES ENTREPRISES ET DES FILIÈRES

En 2025 des **rencontres avec les entreprises ont été organisées** afin d'identifier et de structurer des relais par filière. Cette démarche a conduit au développement du réseau d'ambassadeurs du territoire, concrétisée par la signature des chartes "Territoire d'envol", qui affirment leur engagement en faveur de la promotion et de l'attractivité du territoire.

La collectivité a également pris part à des **temps forts économiques**, tels que l'inauguration du site Stryker à Pusignan, illustrant le dynamisme industriel local.

Par ailleurs, le soutien aux réseaux d'entreprises s'est traduit par la **signature de 8 conventions partenariales** avec les associations d'entreprises Mi Plaine Entreprises, AIRM, RE²M, le PIL'ES, Rhône Développement Initiatives (RDI), OnlyLyon & Co, la Banque de France et la CPME du Rhône.



AXE 3 : CONNAÎTRE ET PROMOUVOIR LE TISSU ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

La promotion du territoire et la valorisation de son tissu économique ont constitué un axe fort de l'action menée en 2025. La CCEL a poursuivi l'organisation de **conférences économiques**, avec un format désormais pérennisé. La troisième édition, consacrée à l'intelligence artificielle, s'est tenue le 5 juin 2025 et a réuni 70 participants, témoignant de l'intérêt des acteurs économiques pour ces enjeux.

En complément, l'intercommunalité a développé une offre **d'ateliers d'(in)formation** à destination des acteurs économiques, avec deux sessions organisées en 2025 :

- une rencontre avec l'association RE²M, centrée sur les enjeux de mobilité (31 participants) ;

- un atelier dédié à l'offre de services OPALE de la Banque de France (10 participants).

La CCEL a également renforcé sa présence sur des **salons et événements professionnels ciblés**, afin de promouvoir le territoire et ses opportunités :

- participation au Salon de l'immobilier d'entreprise (CIEL) à Lyon ;
- présence au Forum Franchise de Lyon, dans une logique de développement commercial ;
- participation à une table ronde sur le commerce à Tarare, dans le cadre de la Journée de l'économie de l'Ouest Rhodanien.

Rétrospective 2025

EXTENSION DES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

ZAE des 3 Joncs – Jons :

attribution de la maîtrise d'œuvre travaux, obtention du permis d'aménager et démolition du silo Cholat (désamiantage)

ZAE de Colombier-Saugnieu

– **Tranche 5** : attribution de la maîtrise d'œuvre, lancement d'un AMI pour un projet hôtellerie/restauration/services, élaboration du CPAUPE, préparation du permis d'aménager modificatif, mise en place d'un comité d'agrément pour la commercialisation des lots et finalisation du projet de hub multimodal en lien avec le SYDER

ZAE Satolas Green – Pusignan :

lancement d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage en vue de la mise en place d'une concession d'aménagement



Réunion avec les trois associations d'entreprises du territoire

LE COMMERCE DE PROXIMITÉ

En 2025, plusieurs actions ont été menées en matière de commerce de proximité, visant à mieux connaître l'offre existante, accompagner les dynamiques en cours et identifier des leviers de développement pour les centralités du territoire.

Une analyse de l'offre commerciale et artisanale sur l'ensemble du territoire a été menée, dans le cadre de l'élaboration du **schéma de développement commercial**. Elle a été présentée lors d'une réunion publique en présence de la CCI et de la CMA.

À Pusignan, un diagnostic de l'appareil commercial (offre, vacance, besoins) a été réalisé afin d'identifier les enjeux du centre-ville, en lien avec un projet immobilier. Cet accompagnement s'est traduit par un appui à la valorisation de futurs locaux commerciaux, la recherche de porteurs de projets via des appels à projets, et un conseil stratégique pour renforcer l'attractivité de la centralité.

À Jons, la CCEL a accompagné la commune dans un **projet d'implantation d'une boulangerie**, avec la réalisation d'une étude de faisabilité économique et technique (analyse du marché, zone de chalandise, potentiel du site).

À Toussieu, la collectivité a apporté un appui au projet **d'évolution d'un commerce existant**, à travers une analyse du potentiel commercial et une étude de faisabilité du site, afin d'éclairer la prise de décision communale.



LA RECONVERSION DE LA HALLE



La CCEL a achevé les travaux de requalification de la Halle qui jouxte son siège en décembre 2025.

Conçu initialement pour accueillir les simulateurs de vol de la société Air Campus, le bâtiment a fait l'objet d'un chantier structural : démolitions, renforcements et reprises de charpente métallique, dans le respect de l'architecture existante. La Halle comprend aujourd'hui un **grand hall** de plus de 567 m², une **salle de conférence de 200 places, deux salles de réunion** et des espaces complémentaires.



Elle est destinée à **accueillir des événements professionnels, des réunions et des usages**

institutionnels, notamment les instances communautaires.

3 UN AMÉNAGEMENT ÉQUILIBRÉ DU TERRITOIRE



L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La politique d'aménagement du territoire de la CCEL vise à **planifier, maîtriser et accompagner le développement du territoire dans une logique d'équilibre, de qualité et de durabilité**. En 2025, cette stratégie s'est traduite par la poursuite des démarches de planification, le renforcement des outils fonciers et le déploiement d'études structurantes.

Elle s'organise autour de trois volets majeurs :

VOLET 1 : LA PLANIFICATION

L'année 2025 a été marquée par la poursuite des démarches de planification à différentes échelles.

La CCEL a assuré un **suivi actif de la révision du SCoT** de l'agglomération lyonnaise jusqu'à son arrêt, étape structurante dans la définition des orientations d'aménagement du territoire.

Parallèlement, des **procédures d'évolution des PLU** (Plan local d'Urbanisme) de certaines communes ont été engagées ou poursuivies afin d'accompagner des projets structurants :

- déclaration de projet valant mise en compatibilité pour le projet de déchèterie à Saint Pierre de Chandieu, incluant la réalisation d'une expertise faune-flore sur quatre saisons suite à l'avis de l'autorité environnementale ;
- déclaration de projet valant mise en compatibilité pour le projet d'extension de la ZAE Satolas Green à Pusignan ;
- révision allégée du PLU dans le cadre du projet de zone d'activités économiques en entrée de ville ouest, sur le site du Bois Rond à Pusignan.



VOLET 2 : LE FONCIER

En 2025, la CCEL a poursuivi sa **stratégie de maîtrise foncière au service des projets d'aménagement et de développement économique.**

Le partenariat avec l'EPORA a été maintenu, permettant d'accompagner les démarches de portage foncier et d'anticiper les besoins du territoire.

La collectivité a également assuré le **suivi des mesures compensatoires** environnementales liées à plusieurs grands projets d'infrastructures impactant le territoire (EPR2, CFAL, Lyon-Turin).

Par ailleurs, une démarche de **délégation du droit de préemption urbain dans les zones d'activités économiques** a été engagée avec les communes membres, afin de renforcer la capacité d'intervention de la CCEL.

Enfin, **une acquisition foncière a été réalisée à Colombier-Saugnieu** dans le cadre du projet de hub multimodal.



VOLET 3 : L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

L'année 2025 a été marquée par le lancement et la poursuite de plusieurs démarches structurantes visant à améliorer la qualité et la cohérence de l'aménagement du territoire.

Le Plan guide intercommunal

La CCEL a engagé l'élaboration de son plan guide intercommunal. Les phases 1 et 2 ont permis de réaliser un diagnostic approfondi du territoire, d'identifier les enjeux et de définir

plusieurs scénarios d'évolution. Cette démarche, construite à travers des ateliers et séminaires avec les élus, a permis de co-construire une vision stratégique partagée à l'échelle intercommunale.

Un référentiel d'aménagement des ZA

Un travail a été mené avec l'agence UrbaLyon pour élaborer un référentiel d'aménagement des zones d'activités économiques. Cette démarche vise à **renforcer la qualité et l'attractivité des ZA**, à harmoniser les règles d'urbanisme

et à garantir une cohérence d'ensemble à l'échelle du territoire, à travers la production de cahiers de recommandations.

Les études urbaines

Plusieurs études ont été conduites afin d'accompagner les projets d'aménagement :

- réalisation d'une étude de programmation urbaine sur le site du Bois Rond à Pusignan ;
- lancement d'une étude urbaine sur le centre-bourg de Toussieu.

ET DEMAIN...

- Approfondissement et finalisation du référentiel d'aménagement des zones d'activités, avec sa déclinaison opérationnelle en fiches actions et son intégration dans les PLU communaux
- Poursuite du partenariat avec l'EPORA, notamment via le conventionnement et le portage foncier
- Mise en œuvre de la délégation du droit de préemption urbain dans les zones d'activités économiques.

L'URBANISME

Le service mutualisé du droit des sols (ADS) intervient pour le compte de 6 communes de la CCEL - Jons, Pusignan, Saint Bonnet de Mure, Saint Laurent de Mure, Saint Pierre de Chandieu, Toussieu - et instruit les demandes suivantes des habitants :

- les permis de construire ;
- les permis de démolir ;
- les permis d'aménager ;
- les déclarations préalables valant division ;
- les certificats d'urbanisme dits "opérationnels" (Cub).

Des permanences, tenues par les deux agents instructeurs sont ouvertes au public sur rendez-vous.

2025

Chiffres clé

329

actes instruits

dont

- 94 permis de construire pour de l'habitation
- 33 permis de construire pour de l'activité
- 7 permis d'aménager
- 106 déclarations préalables
- 3 permis de démolir
- 8 certificats d'urbanisme
- 63 permis de construire modificatifs
- 30 actes types transferts de permis, abrogation, vente anticipée des lots et différés de finition



L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT ET L'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

2025

Chiffres clés

HABITAT PRIVÉ

24 participations de la CCEL à la rénovation et à l'adaptation de logements :



- 11 pour des travaux de rénovation énergétique
- 13 pour des travaux d'adaptation

PLUS DE

917 000 € TTC
de travaux engagés
par les propriétaires :

- Rénovation énergétique : 69 357 € TTC en moyenne par logement
- Travaux d'adaptation : 11 928 € TTC en moyenne par logement

HABITAT SOCIAL

169
attributions
de logements sociaux
sur l'ensemble du parc
locatif social



109
logements aidés
mis en location
dont 55 proposés
à des ménages
habitant sur le
territoire



Participation de la CCEL à la rénovation énergétique

d'1 opération
de logements aidés,

SOIT 102 000 €
de subventions accordées
pour

53
logements



Participation de la CCEL à la construction de

5 opérations de
logements aidés

SOIT

225 000 €
de subventions accordées
aux bailleurs sociaux pour

36 logements





Rétrospective 2025

La CCEL a approuvé le 1^{er} juillet 2025 son PLH pour la période 2025-2031.



LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

Dans le cadre de sa compétence en matière d'habitat, la CCEL élabore et met en oeuvre des Programmes Locaux de l'Habitat. Depuis l'adoption de son premier PLH en 2000, **elle intervient en faveur du développement et de la diversification du parc de logements.** Établi pour une durée de six ans, le PLH définit les objectifs et les principales actions visant :

- à répondre aux besoins en logements et en hébergements ;
- à favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale ;
- à améliorer la performance énergétique de l'habitat et l'accessibilité du bâti aux personnes à mobilité réduite.

Le PLH assure une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements entre les 8 communes.

ET DEMAIN...

- Un suivi sera réalisé à la fois pour évaluer la production de logements au fil des années (à l'aide d'un observatoire local) et pour s'assurer de la mise en place des différents dispositifs de financements et partenariats

Rétrospective 2025

5 OPÉRATIONS SUBVENTIONNÉES POUR LA CONSTRUCTION DE 36 LOGEMENTS AIDÉS

Colombier Saugnieu

- Aquarelle (192 route de l'Église) : 7 logements (47 500 €).

Puisgnan

- Le Clos du Tilleul (83 route Nationale) : 5 logements (27 000€).

Genas :

- Les Genêts (rue George Sand) : 14 logements (91 500 €)
- 3 rue des Combes : 8 logements (46 000 €)
- Rue Laurent Mourguet : 2 logements (13 000 €)

Le Clos de Genas 1 & 2 - rue Aristide Briand et rue Ferdinand Buisson : 53 logements (102 000 €).

1 OPÉRATION SUBVENTIONNÉE POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE



SOUTIEN À LA PRODUCTION DE LOGEMENTS AIDÉS

Le dispositif d'aides communautaires en faveur du logement aidé permet chaque année, grâce aux subventions accordées par la CCEL aux bailleurs sociaux, de **produire de nombreux logements abordables sur le territoire.**

LES GARANTIES D'EMPRUNTS AUX BAILLEURS

12 opérations
(190 logements) **donnant**
lieu à des garanties
d'emprunts pour un montant
total de 23 367 000 €.

CONFÉRENCE INTERCOMMUNALE DU LOGEMENT

Bilan des attributions de
logements sociaux sur les 8
communes et échanges
sur la cotation
des demandeurs

ET DEMAIN...

- Révision des documents cadrant la politique d'attribution des logements sociaux et l'accueil des demandeurs sur les communes de la CCEL

AMÉLIORATION DE L'HABITAT PRIVÉ

La CCEL poursuit son partenariat avec **l'association spécialisée dans l'accompagnement des ménages aux revenus modestes, SOLIHA**, afin d'améliorer le parc privé existant.

Le dispositif d'aide aux travaux vise ainsi à faciliter l'adaptation de logements aux personnes âgées et/ou personnes à mobilité réduite, à traiter les situations d'indécence et d'inconfort, et à lutter contre la précarité énergétique.



Rétrospective 2025

Plus de **263 000 €** de subventions accordées dont **66 025 €** apportées par la CCEL.

Présence du **truck de l'autonomie** de Soliha à Pusignan le 23 octobre 2024 (10 visiteurs).

- **Plus de 917 000 € TTC** de travaux engagés au total sur le territoire, soit une moyenne de 38 250 €/logement
- **Plus de 743 000 €** de subventions accordées dont **69 874 €** apportées par la CCEL.

24 dossiers subventionnés par la CCEL : 11 pour des travaux énergétiques (changement de chaudière, isolation des murs par l'extérieur, ...) et 13 pour des travaux d'adaptation (mise en place d'un monte-escalier, adaptation de la salle de bain, ...).

Présence du **truck de l'autonomie de SOLIHA** à Jons le 5 juin 2025.

55 prises de contact (34 pour des travaux de rénovation énergétique, 20 pour des travaux d'adaptation au handicap ou au vieillissement, 1 pour un projet de travaux lourds)

32 visites diagnostic.

👁 ET DEMAIN...

- Mise en place de la plateforme **Signal Logement** en lien avec les partenaires locaux (Mairies, ARS, SOLIHA, bailleurs sociaux, ADMIL, ALPIL) pour faciliter la détection, le signalement et le suivi des logements dégradés/indignes

POURSUITE DU PARTENARIAT AVEC L'AGENCE LOCALE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE (ALTE 69)

L'ALTE 69 accompagne les habitants et les acteurs locaux (entreprises, communes) dans leurs démarches

d'économie d'énergie, d'utilisation d'énergies renouvelables et d'innovations énergétiques.

Rétrospective 2025

341 conseils de premier niveau auprès de particuliers et de copropriétaires (rendez-vous téléphoniques ou en permanences).

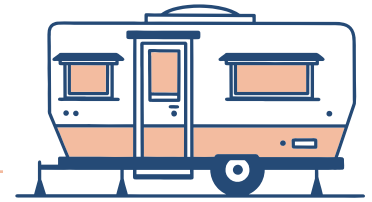
17 ménages reçus en permanences info-énergie en présentiel au siège de la CCEL ou en visio.

23 ménages renseignés de manière renforcée, accompagnés tout au long du projet avec une visite à domicile.

Accompagnement de la commune de Saint Bonnet de Mure pour la prise en compte des besoins des usagers des écoles Vercors et Chat Perché dans le cadre du programme "Boîte à Outils Bâtiments Publics", un service d'accompagnement à la rénovation énergétique des bâtiments publics des communes de taille moyenne.

3 animations réalisées sur le territoire :

- 10 avril 2025 : Stand d'information de l'ALTE69 - Maison du Rhône à Genas
- 5 juin 2025 : stand d'information de l'ALTE69 – Mairie de Jons
- 27 septembre 2025 : organisation d'une visite d'une rénovation énergétique exemplaire sur une maison à SAINT BONNET DE MURE (passage d'une étiquette énergétique de F à B).



La gestion des aires d'accueil des gens du voyage

La CCEL confie à une société, par le biais d'un marché public, la gestion quotidienne des aires d'accueil des gens du voyage. Le territoire de la CCEL comprend :

- deux aires d'accueil à Genas (16 places) et Saint Bonnet de Mure (35 places) ;
- une aire de grand passage à Saint Laurent de Mure pour accueillir des grands groupes (120 places) ;
- un terrain familial à Saint Laurent de Mure qui accueille des familles sédentarisées (12 places).



ET DEMAIN...

- Participation de la CCEL à la révision du schéma départemental métropolitain d'accueil des gens du voyage pour les six prochaines années (2026-2032)

PROGRAMME PETITES VILLES DE DEMAIN

Engagées dans le dispositif Petites Villes de Demain, les communes de Saint Bonnet de Mure, Saint Pierre de Chandieu et Saint Laurent de Mure ont signé une **convention d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) avec l'État et la CCEL** en janvier 2023.

Cette démarche vise à **renforcer l'attractivité des centres-villes**. Elle mobilise plusieurs services de la CCEL et des communes (aménagement, habitat, mobilités, développement économique...). Le suivi et la coordination des projets sont assurés à l'échelle intercommunale.

En 2025, plusieurs actions structurantes ont été engagées : études de faisabilité sur des secteurs stratégiques, rénovation et végétalisation de cours d'écoles, amélioration de la signalétique de certains équipements communaux

et organisation de nombreux temps de concertation avec les habitants et les élus.

Des actions ont aussi été menées pour **soutenir le commerce de proximité et les dynamiques locales**, avec notamment l'accompagnement de porteurs de projets, la recherche et l'accompagnement de la nouvelle brasserie de Saint Laurent de Mure. Une enquête auprès des producteurs locaux de l'Est lyonnais a également été réalisée.

La qualité de vie et le lien social ont été renforcés grâce à la poursuite de la démarche Villes Amies des Aînés, la création et l'aménagement d'une salle intergénérationnelle, la mise en place d'un guide seniors, le déploiement de bancs inclusifs dans l'espace public et de nombreuses concertations menées avec les habitants de chaque commune.





4 PROPOSER UN CADRE DE VIE DE QUALITÉ



LA VOIRIE ET LES ESPACES VERTS

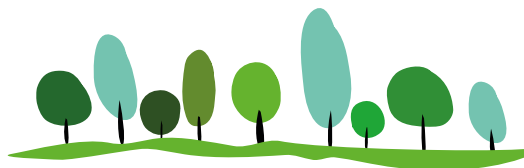
La CCEL élabore et pilote la mise en œuvre des **travaux neufs** de voirie en concertation avec les 8 communes (travaux d'investissement). Dans ce cadre, elle peut être amenée à aménager des carrefours, des places végétalisées, réhabiliter des rues, créer des cheminements modes doux etc.

Elle assure également **l'entretien** de la voirie communautaire, des chemins ruraux et des espaces verts (travaux de fonctionnement).

Les interventions de la CCEL dans le cadre des travaux d'entretien de la voirie sont les suivants :

- propreté urbaine,
- réhabilitation de la voirie communautaire et des chemins ruraux ;

- réfection de la signalisation horizontale et de la signalétique verticale ;
- entretien des 22 bassins de rétentions des eaux pluviales et des arbres d'alignement dans les zones d'activités ;
- sécurisation d'ouvrages, comme les ponts de rivière ;
- fauchage de l'ambroisie, tonte, désherbage et lutte contre les dépôts sauvages sur l'espace public.



La CCEL instruit les permissions de voirie

L'intercommunalité délivre les permissions de voirie pour les entreprises concessionnaires, en lien avec les communes du territoire. Elle contrôle également les travaux de tranchées afin de vérifier que les entreprises respectent la demande initiale.

En 2025, le service Patrimoine et Espaces Publics a **instruit 580 permissions de**

La CCEL conçoit des projets d'aménagement de voirie en interne

En 2025, **13 projets ont été conçus par le service Patrimoine et Espaces Publics dont :**

- l'aménagement de la route de Crémieu à Colombier Saugnieu ;
- l'aménagement de la route de Lyon à Jons ;
- l'aménagement de la rue Élise Deroche à Pusignan ;
- la requalification de l'avenue Charles de Gaulle à Saint Bonnet de Mure ;
- la requalification de la route d'Heyrieux à Saint Laurent de Mure ;
- l'aménagement de la rue Hilaire de Chardonnet à Genas.



LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT MENÉS OU ENGAGÉS EN 2025 SUR LE TERRITOIRE ET L'ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS

AMÉNAGEMENT / RÉAMÉNAGEMENT DE VOIRIE

**17 chantiers d'aménagement de la voirie
sur les 8 communes (budget investissement)**

Dont :

- création d'un trottoir route de Crémieu à Colombier Saugnieu ;
- requalification des espaces urbains secteur Roybet/ Hector Berlioz à Genas ;
- aménagement du parvis piétonnier et du parking sur le parvis de la mairie à Jons ;
- requalification de la place et de la route de Jonage à Pusignan ;
- requalification de l'avenue Charles de Gaulle à Saint Bonnet de Mure ;
- requalification de la rue des Bleuets et de l'avenue du Mont Blanc à Saint Laurent de Mure ;
- aménagement route de la Madone et rue du Stade à Saint Pierre de Chandieu ;
- reprises de chaussées montée de la Catelandière et chemin des Pâquerettes à Toussieu.

ZOOM SUR LA RÉFECTION DE 2 BASSINS DE RÉTENTION DES EAUX PLUVIALES EN ZONE D'ACTIVITÉS

Dans le cadre de la gestion durable des eaux pluviales, la collectivité a engagé la réfection de deux bassins de rétention situés en zone d'activités à Colombier Saugnieu et Genas. Ces travaux visent à améliorer leur efficacité hydraulique, prévenir les risques d'inondation et garantir leur bon fonctionnement dans la durée.

Le coût global : **plus de 187 000 euros TTC**



Travaux rue Roybet - Genas



Travaux entrée de ville - Saint Pierre de Chandieu



Travaux avenue Charles de Gaulle - Saint Bonnet de Mure



Bassin de rétention de Colombier Sangieu avant/après les travaux

LUTTE CONTRE LES DÉPÔTS SAUVAGES



La CCEL et les communes s'associent dans la lutte contre les dépôts sauvages.

Les agents des polices municipales ont la possibilité de les **signaler par le biais de l'application Mon territoire voirie** (Via CCEL jusqu'en septembre 2025).

Les dépôts sauvages sont ensuite collectés puis acheminés en déchèterie une fois par mois par une entreprise spécialisée titulaire du marché. Les déchets amiantés sont amenés sur des sites de traitement spécifique.

Chiffres clés

2025



307 000 €

de budget consacré à la lutte contre les dépôts sauvages



540 dépôts traités

PLUS DE

564

tonnes ramassées



LA GESTION DES DÉCHETS

Le Syndicat Mixte Nord Dauphiné (SMND) est une structure intercommunale de collecte et de traitement des déchets à laquelle adhère la CCEL.

En 2025, elle a déployé une expérimentation relative à la collecte séparée des biodéchets sur 3 communes du territoire : Saint Pierre de Chandieu, Saint Laurent de Mure, Saint Bonnet de Mure. Cette nouvelle collecte s'est organisée à l'aide de composteurs collectables, qui ont été progressivement déployés sur les communes concernées.

En 2025, le SMND a collecté sur tout le territoire :



ORDURES
MÉNAGÈRES
RÉSIDUELLES

9 894,89
tonnes collectées

soit
229,49 KG
par habitant

1953,80
tonnes collectées
soit
45,31 KG
par habitant

COLLECTE
SÉLECTIVE
MULTIMATÉRIAUX*

*EMBALLAGE ET PAPIERS (HORS CARTONS)

COLLECTE
SÉLECTIVE
VERRE
D'EMBALLAGES

*SILOS VERTS

1199,21
tonnes collectées
soit
27,81 KG
par habitant

19,4
tonnes collectées
soit
0,45 KG
par habitant
(3 communes)

COLLECTE DES BIODÉCHETS
(SAINT PIERRE DE CHANDIEU,
SAINT LAURENT DE MURE ET
SAINT BONNET DE MURE)

Plus d'information : www.smnd.fr

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

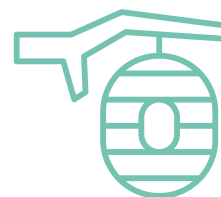


La politique de transition écologique de la CCEL vise à **accompagner le territoire dans l'adaptation aux enjeux climatiques, environnementaux et énergétiques**. En 2025, cette stratégie s'est traduite par la poursuite des actions de sensibilisation, le déploiement d'outils de planification et l'engagement de projets opérationnels en faveur de la qualité de l'air, de l'énergie, de la biodiversité et de la gestion des ressources.

Chiffre clé

2025

40 nids de frelons asiatiques détruits dans le cadre du conventionnement avec le Groupement Sanitaire Défense du Rhône (GDS 69)



Elle s'organise autour de plusieurs axes majeurs :

PRÉVENIR ET SENSIBILISER AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

En 2025, la CCEL a poursuivi ses actions de **sensibilisation à destination des habitants et des acteurs locaux**, en lien avec les communes.

Un temps d'échanges a ainsi été organisé à Genas le 17 juin 2025, consacré aux **espèces invasives** (moustique tigre, frelon asiatique, chenille processionnaire, ambrosie), en partenariat avec l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes et FREDON. Plus largement, la collectivité mène des **actions régulières d'information sur les bons gestes à adopter** pour limiter la prolifération de ces espèces et participe à la protection de la biodiversité.

PLANIFIER ET ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

L'année 2025 a été marquée par la poursuite des démarches de **planification énergétique à l'échelle du territoire**.

Les communes ont défini des **zones d'accélération des énergies renouvelables** (ZAE nR), dans le cadre de la loi du 10 mars 2023. Deux arrêtés préfectoraux ont acté les communes engagées, et les zones validées sont désormais accessibles via le portail cartographique national.

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR

La CCEL a renforcé son engagement en matière de qualité de l'air à travers plusieurs actions structurantes.

Le Bureau communautaire a acté l'engagement de la collectivité dans la démarche **Fonds Air Bois**, à la suite du dépôt d'un dossier de financement auprès de l'ADEME en décembre 2025.

La CCEL a également participé activement au **Plan de Protection de l'Atmosphère** (PPA) de l'agglomération lyonnaise, notamment via l'animation du groupe thématique mobilité-urbanisme.

Enfin, **l'adhésion à Atmo Auvergne-Rhône-Alpes** permet de mobiliser des outils de suivi, de diagnostic et d'accompagnement en matière de qualité de l'air.





PRÉSERVER LES RESSOURCES NATURELLES ET AGRICOLES

La préservation des ressources constitue un axe fort de la politique environnementale de la CCEL. Le territoire se caractérise par une **forte présence agricole, représentant 56 % de sa surface**. Dans ce contexte, la collectivité s'attache à maintenir l'activité agricole, à favoriser l'installation et le maintien des exploitants, et à encourager la diversification des modes de production. La CCEL s'inscrit ainsi dans la **mise en œuvre du dispositif PENAP** (Protection et Mise en Valeur des Espaces Naturels et Agricoles Périurbains), en partenariat avec le Département du Rhône. Cette démarche vise à limiter l'étalement urbain et à garantir la vocation agricole ou naturelle des espaces.

Par ailleurs, la collectivité poursuit son implication dans la **gestion de l'eau à l'échelle des bassins versants**, à travers sa participation :

- à la révision du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de l'Est lyonnais ;
- à la préparation du contrat Eau & Climat sur le bassin de la Bourbre, en lien avec l'EPAGE ;
- aux travaux du Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Assainissement de la Vallée de l'Ozon (SMAAVO).



ET DEMAIN...

- Finalisation et validation du plan d'actions du PCAET, en vue de son dépôt auprès de l'État
- Lancement du **Fonds Air Bois au printemps 2026**
- Mise en place de Lyon Météo, outil à disposition des agriculteurs et de la CCEL

STRUCTURER UNE STRATÉGIE CLIMAT TERRITORIALE

L'année 2025 a marqué une étape importante avec la finalisation de **l'adoption du Plan climat-air-énergie territorial (PCAET)**.

Cette phase a permis la mise à jour du diagnostic territorial et la validation d'une stratégie par les élus, posant les bases des actions à venir.

Par ailleurs, plusieurs projets ont été engagés ou poursuivis, dont l'accompagnement d'un projet de méthanisation agricole, en lien avec le Département du Rhône et la participation de la CCEL au capital de la société Rhône Mégawatts Sud Est Lyonnais qui porte un projet de champ photovoltaïque à Colombier Saugnieu.

LA MOBILITÉ

La CCEL est l'interlocutrice dédiée des projets de mobilités actives et de covoiturage sur l'ensemble du territoire. Elle s'engage à donner plus de place aux modes doux, en élaborant le Schéma Cyclable et à développer l'intermodalité afin de permettre aux usagers de combiner plusieurs modes de transport. En lien avec Sytral Mobilités compétent dans l'organisation des transports en commun, elle souhaite renforcer le maillage et la performance de ces derniers sur l'ensemble des 8 communes.

DÉVELOPPER LES MOBILITÉS ACTIVES

Le déploiement du schéma cyclable, adopté en 2021, s'est poursuivi en 2025. Ce programme vise à structurer un réseau cyclable à l'échelle du territoire à horizon 2032.



Plusieurs opérations ont été engagées :

- mise en cyclabilité du chemin Sous les Vignes à Genas, reliant des secteurs résidentiels à un pôle d'équipements ;
- aménagements complémentaires dans la ZA de Satolas Green à Pusignan ;
- études pour une liaison cyclable entre Genas et la plateforme aéroportuaire ;
- aménagements le long de la RD 306 à Saint Bonnet de Mure.

Ces actions ont permis la création ou la requalification de près de **13 km d'itinéraires cyclables structurants**.

Par ailleurs, la CCEL est **lauréate de l'appel à projets AVELO 3**, aux côtés de plusieurs intercommunalités partenaires. Ce projet vise à **développer l'usage des chemins vicinaux pour les mobilités du quotidien** et à structurer un réseau de voies vertes interterritorial.

STRUCTURER UNE STRATÉGIE GLOBALE DE MOBILITÉ

La CCEL a engagé des études de mobilité à l'échelle intercommunale, en vue de l'élaboration d'un futur **Plan Local de Mobilité (PLM)**. Réalisées entre 2024 et 2025 sur l'ensemble des communes, ces études ont permis :

- d'établir un diagnostic des pratiques et des flux de déplacements ;
- de définir des scénarios d'évolution à l'horizon 2040 ;
- d'identifier des orientations stratégiques et un plan d'actions.

Construites en concertation avec les élus, les services et les habitants, elles constituent un socle structurant pour la définition d'une politique de mobilité intégrée, visant notamment à limiter l'usage de la voiture et à développer les alternatives (marche, vélo, covoiturage).



DÉVELOPPER LA MULTIMODALITÉ

La CCEL a **renforcé son action en faveur de la multimodalité**, en particulier dans les zones d'activités économiques. Un travail a été mené avec UrbaLyon pour élaborer des référentiels d'aménagement, intégrant des prescriptions en matière d'organisation des mobilités (stationnement, circulations, accessibilité).

Par ailleurs, la collectivité développe une approche innovante à travers la création de hubs multimodaux, intégrés aux projets d'aménagement des zones d'activités.

Deux projets illustrent cette dynamique :

- à Colombier-Saugnieu, avec la création d'un pôle comprenant une aire de covoiturage, des bornes de recharge électriques et des services pour les mobilités actives ;
- à Satolas Green (Pusignan), avec la programmation d'un hub multimodal intégrant une offre complète (covoiturage, recharge électrique, stationnement vélo, transports collectifs).

Ces équipements visent à répondre aux besoins des salariés tout en bénéficiant aux habitants du territoire.

ENCOURAGER LES NOUVELLES PRATIQUES DE MOBILITÉ

La CCEL poursuit le développement de solutions favorisant des modes de déplacement alternatifs, notamment le covoiturage, en lien avec les besoins du territoire et les projets d'aménagement. En 2025, le **service En Covoit'Lignes porté par Sytral Mobilités et financé par les collectivités, dont la CCEL, est déployé sur le territoire**. 2 lignes traversent Saint Pierre de Chandieu, Saint Laurent de Mure et Saint Bonnet de Mure. Ce service, organisé comme un réseau de transports en commun, permet de covoiturer sans contrainte, de manière spontanée.



ET DEMAIN...

- Poursuite du déploiement du schéma cyclable et des aménagements associés
- Développement des hubs multimodaux et des solutions de mobilité dans les zones d'activités
- Élaboration et validation du Plan Local de Mobilité (PLM)
- Poursuite des actions en faveur du covoiturage et des mobilités alternatives



5 DES MOYENS POUR AGIR

LE SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG)



Un Système d'information géographique (SIG) **recueille, stocke, traite, analyse et présente tous types de données spatiales et géographiques pour créer des cartographies du territoire.** Le SIG commun permet notamment aux

communes, partenaires et public de consulter le cadastre avec des informations foncières ou de visionner des cartographies contenant 60 informations différentes liées aux compétences communautaires et communales.

Rétrospective 2025

Lancements des applications
Mon Territoire Carto
et Mon Territoire Voirie.



Mises à jour des Servitudes d'Utilité Publique dans
l'application Mon Territoire Carto pour faciliter et fiabiliser les
informations pour les instructeurs
des Applications du Droit des Sols.



Chiffres clés

2025

APPLICATION MON TERRITOIRE CARTO

8 sessions
de formation
en présentiel



99 utilisateurs
actifs au 31/12/2025

41 agents
communaux
formés



APPLICATION MON TERRITOIRE VOIRIE

4 sessions
de formation
en visio et **2**
en présentiel

48 utilisateurs
actifs



LES RESSOURCES HUMAINES



Au 31 décembre 2024, la CCEL comptait **32** agents (**24** titulaires et **8** contractuels). **2** collaborateurs ont rejoint la CCEL au cours de l'année 2025 dans la direction Aménagement et développement.

La Gestion des Ressources Humaines au sein de la CCEL, c'est :

- **Un service dédié** à la mise en œuvre de la politique RH au sein de la CCEL.
- **Un service mutualisé** dédié à la gestion RH du personnel des communes du territoire.

Rétrospective 2025

Déploiement du plan de formation avec des temps dédiés à des actions transversales pour l'ensemble du personnel.

Déploiement d'un nouveau contrat pour la **prévoyance santé auprès de la MNT.**



Participation au salon de l'emploi public organisé à Lyon par le Centre de Gestion 69.

Adhésion aux contrats groupes **santé et prévoyance** du Centre de Gestion.



2025

Chiffres clés



10 625
paies traitées



3 407 arrêtés
et contrats établis

PLUS DE

900
agents suivis



UNE ÉQUIPE DE

2 assistantes
administratives **7** gestionnaires
1 responsable

LE SERVICE MUTUALISÉ DES RESSOURCES HUMAINES (SMRH)

L'équipe du SMRH assure la **gestion des paies, carrières et absences pour raisons médicales** des communes du territoire dans le cadre du schéma de mutualisation. Elle entretient des relations de proximité et d'accompagnement avec les communes sur des temps dédiés.



Rétrospective 2025

Installation d'un comité
de pilotage SMRH.

Expérimentation de la **gestion
des visites médicales en
communes.**

Le SMRH désigné comme référent formation pour les communes du territoire par le CNFPT : poursuite d'un plan de formation en union de collectivités pour la 4^e année consécutive.



LA COMMANDE PUBLIQUE

En 2025, **22 procédures** ont été lancées.

DESIGNATION	NOMBRE DE LOTS	PROCÉDURE
Marché de travaux neufs d'espaces verts de la CCEL	1	MAPA
Mission de maîtrise d'œuvre relative à l'aménagement de la tranche 5 de la ZAE de Colombier Saugnieu	1	MAPA
Mission de maîtrise d'œuvre pour l'extension de la zone d'activités économiques des trois Joncs (Jons)	1	MAPA
Marché de gestion et d'entretien des espaces verts - groupement de commandes	3	AOO
Renouvellement du Système d'Information Géographique (SIG) (WebSIG)	1	MAPA
Etude préalable au transfert des compétences eau potable et assainissement	1	MAPA
Aménagement place du Commerce et requalification route de Jonage à Pusignan	2	MAPA
Mise en place de la signalétique dans les zones d'activités économiques	1	MAPA
Accompagnement à la finalisation du Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) de la CCEL	1	MAPA
Extension de la ZA de Satolas Green à Pusignan - Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage relative à la mise en œuvre d'une concession d'aménagement	1	MAPA
Appel à manifestation d'intérêt pour la construction d'un équipement d'hotellerie 3 étoiles et restauration - Zone d'activités économiques - Tranche 5 - Colombier Saugnieu	1	
Achat de titres restaurant sous forme dématérialisée (carte) ou papier pour les agents de la CCEL	1	AOO
Reprise du chemin de Satolas et des chemins latéraux à proximité du PN 13 à Saint Pierre de Chandieu	1	MAPA
Travaux de désamiantage et de déconstruction du silo Cholat à Jons	1	MAPA
Mission de coordination sécurité et protection de la santé (SPS) pour les projets et ouvrages communaux et communautaires - Groupement de commandes	2	AOO
Mission d'étude et d'accompagnement pour favoriser l'usage des chemins vicinaux pour les déplacements de proximité en modes actifs, notamment cyclables	1	MAPA
Requalification de la rue Jean Jaurès à Genas	2	MAPA
Mission de maîtrise d'œuvre relative au réaménagement du chemin des Crêtes à Saint Pierre de Chandieu	1	MAPA
Etude Centre Bourg de la commune de Toussieu	1	MAPA
Conception de la carte de vœux et du carton d'invitation pour les vœux 2026 de la CCEL	1	MAPA
Réalisation de la vidéo diffusée lors des vœux 2026 de la CCEL	1	MAPA
Logistique événementielle de la cérémonie des vœux 2026 de la CCEL	1	MAPA

AOO : Appel d'offre ouvert, MAPA : Marché à procédure adaptée

LE SERVICE COMMUNICATION

LA COMMUNICATION EXTERNE

Le service communication conçoit et met en œuvre l'ensemble des actions de communication externe ayant pour objectifs de faire connaître, d'informer et de valoriser les services, compétences ou réalisations de la CCEL auprès des habitants, des acteurs économiques et des élus. L'information est diffusée par le biais :

- › Du site internet ;
- › Des newsletters ;
- › Des réseaux sociaux : LinkedIn et YouTube ;
- › Des relations presse



- › Des publications : plaquettes, dépliants, flyers ;
- › Des panneaux de chantier ;
- › Du rapport d'activité ;
- › Des communes qui mettent à disposition leurs outils de communication pour relayer les actions menées par l'intercommunalité.

Le service communication assure également **le déploiement de la marque Territoire d'Envol** en lien avec le service Développement Économique et organise les vœux du Président.

Rétrospective 2025

Création et animation des comptes **Facebook et Instagram de la CCEL.**

Organisation des inaugurations dans les 4 zones d'activités requalifiées.

Harmonisation de la communication travaux de la CCEL.

Conception des visuels pour les ateliers économiques (In)formation.



LA COMMUNICATION INTERNE

Afin de mieux faire circuler l'information en interne et de créer de la cohésion entre les services, des actions de communication sont mises en œuvre tout au long de l'année auprès des agents.



L'INFORMATIQUE



Depuis 2018, la CCEL fait appel à une société externe pour la gestion de son parc informatique :

- › Mise en place et suivi du système informatique
- › Gestion et intégration des nouveaux logiciels
- › Conseils pour la sécurité informatique

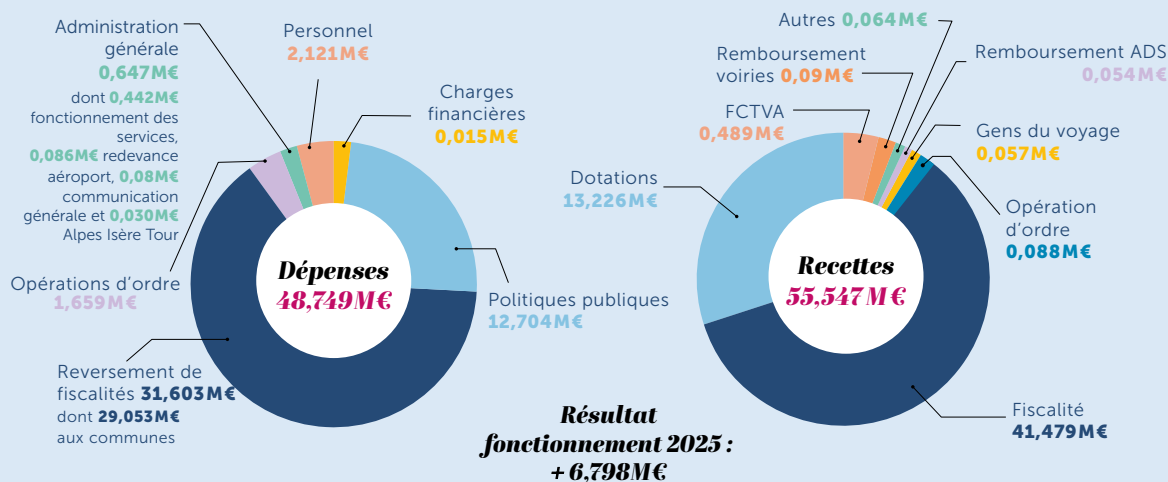
6 UN BUDGET MAÎTRISÉ



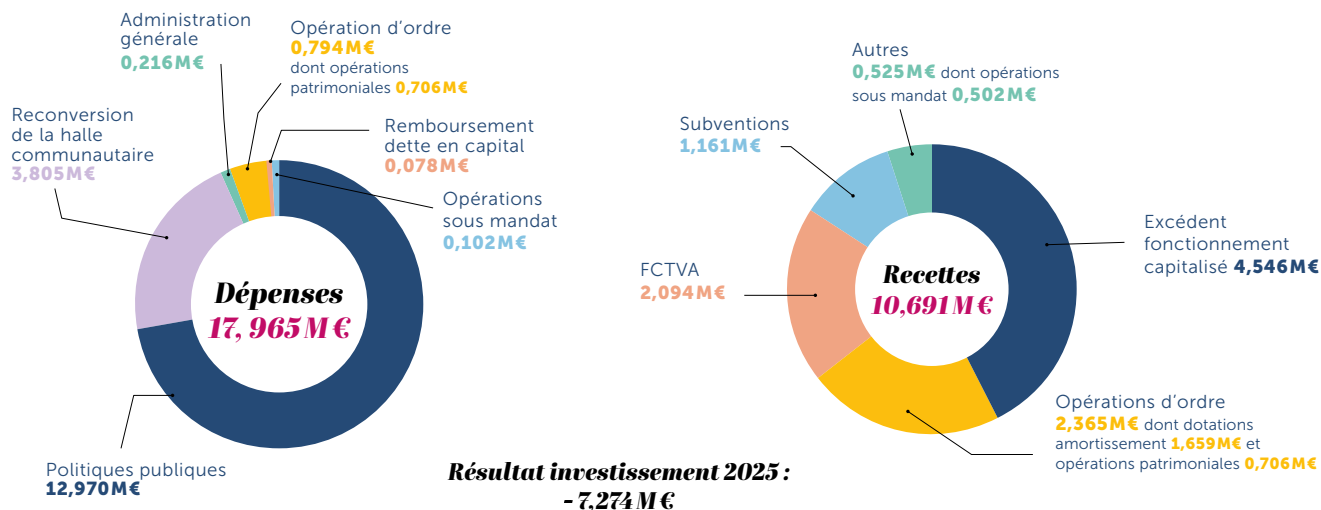
COMPTE ADMINISTRATIF 2025*



FONCTIONNEMENT (dépendances réelles et d'ordre)



INVESTISSEMENT (Dépendances réelles et d'ordre)



*Exercice 2025 – Budget principal et budget annexe (en millions d'€)



Le chiffre en + :

Capacité d'autofinancement
(épargne nette) : **8,292 M€**

FOCUS SUR LA FISCALITÉ

Plus de 74% des recettes réelles de la CCEL proviennent de la fiscalité.

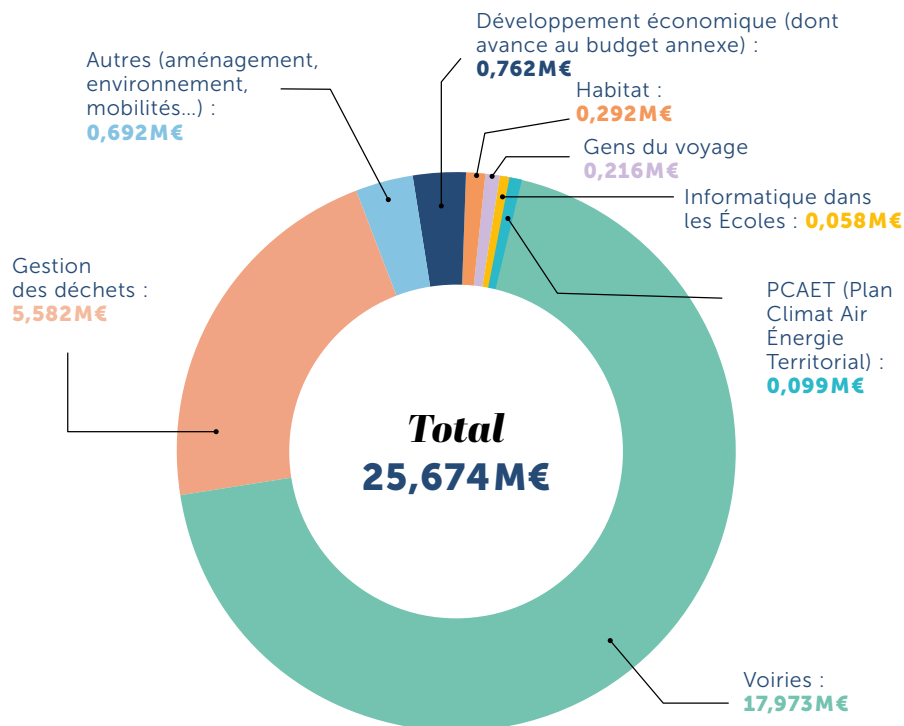
🔍 La fiscalité économique :

- CFE : **13,037 M€**
- TEOM : **2,404 M€**
- TASCOM : **0,475 M€**
- IFER : **0,766 M€**

🔍 La fiscalité des ménages :

- TEOM (Taxe enlèvement des ordures ménagères) : **3,605 M€**
- Foncier non bâti : **0,056 M€**
- Taxe d'habitation des résidences secondaires : **0,104 M€**

RÉPARTITION DU BUDGET PAR POLITIQUE PUBLIQUE (fonctionnement et investissement)



ZOOM SUR LE BUDGET VOIRIE 2025

- 🔍 Voirie et réseaux divers (VRD), mobilier, signalétique, autres entretiens : **11,418 M€**
- 🔍 Voirie - plantation et entretien d'espaces verts : **2,519 M€**
- 🔍 Voirie zones d'activités - VRD, mobilier, signalisation, autres entretiens : **0,453 M€**
- 🔍 Requalification de 4 zones d'activités - voirie, VRD, mobilier, signalisation : **2,009 M€**
- 🔍 Requalification de 4 zones d'activités - cyclabilité : **0,483 M€**
- 🔍 Requalification de 4 zones d'activités - plantation d'espaces verts : **0,241 M€**
- 🔍 Aménagements cyclables : **0,850 M€**



Service communication de la CCEL

Directeur de la publication : Daniel Valéro, Président de la CCEL. Maquette : Pagina communication
Photos : service communication, Édouard Marano, Freepik. Photos en drone : Click & Fly, Garage Productions.
Impression : imprimerie Corbasienne. Papier recyclé.
Juillet 2026



Communauté de Communes
de l'Est Lyonnais



Communauté de Communes de l'Est Lyonnais

Aéroport Lyon-Saint Exupéry

40, rue de Norvège

69125 Colombier Saugnieu

04 72 79 05 34

accueil@ccel.fr

www.ccel.fr

Rejoignez-nous sur

